Rappelons-nous la paroles pleinement. du maître : Ne soyez pas inquiets du lendemain, et saisons notre devoir d'aujourd'hui, sûrs, quoi qu'il arrive, que l'éternité ne nous démentira pas.

Si nous agissons ainsi, nous ne sauverons pas seulement l'Eglise de France, nous concourrons pour notre part à sauver notre patrie. Et dussions-nous ne pas obtenir la reconnaissance de la réciprocité. nous pourrons dire un jour du moins que nous n'avons rien mis de mal dans les destinées de la France, et que si la République a péri faute de notre concours, ce n'est pas nous qui l'avons refusé.

Voilà pour nous. Quant à la nation, elle nous doit le respect sincère de notre constitution divine. Cette constitution est connue; ce n'est pas nous qui l'avons faite; nous la croyons de Dieu, et nous sommes préts à signer chacun de ses articles de tout notre sang. En attaquer un seul, c'est nous ordonner de choisir entre la mort du temps et la mort de l'éternité. Notre choix est fait. Mais la nation nous doit plus que le respect de notre constitution divine, elle doit aux catholiques, comme à tous les autres cultes, une abolition réelle des entraves qui, dans notre pays, chargent eucore la conscience et la pensée quant à leur droit d'expression et d'expension. Nous demandons pour nous et pour tout le monde les libertés qu'on nous a refusées jusqu'ici, et que l'Amérique protestante ne refuse à personne depuis le jour de son glorieux affranchisse-ment. Nous demandons la liberté d'éducation, la liberté d'enseignement, la liberté d'association, sans lesquelles toutes les autres sont impuissantes à former des hommes et des citoyens. La république des esprits est le péristyle nécessaire de la république civile. Donner la compression des esprits pour principe à la liberté des Etats, c'est une tradition païenne qui n'a produit que l'esclavage de la presque tota-lité du genre humain. L'empire, la Restauration, la Révolution de juillet ont élevé les générations françaises sans pouvoir en faire des génération monarchiques ; la République les élèverait sans pouvoir en faire des générations républicaines. L'esprit n'accomplit par les offices de l'Etat, l'Etat n'accomplit pas les effices de Toutefois, nous n'entendons point par là exclure un corps chargé de l'enseignement au nom de l'Etat; nous le croyons utile et nous le voulons. Un grand nombre de catholiques font partie de l'Université de France; plusieurs d'entre les signataires de ce Prospectus en sont des membres déja anciens; ils regardent 'et nous regardons tous avec eux l'Université comme une condition de la vie littéraire et scientifique du pays. Nous défendrons ses droits comme les nôtres, et nous espérons qu'elle finire par défendre les nôtres comme les siens. Il est impossible qu'il ne se trouve pas dans son sein comme parmi nous beaucoup d'hommes dignes de comprendre et de souhaiter le juste équilibre qui nous réconciliera tous.

En réclamant de la République la liberté de la conscience et de la pensée comme la première de toutes, nous n'en faisons pas le seul objet de nos vœux,

les catholiques oubliaient, en regardant le cicl et l'âme, tant d'autres intérêts dignes de leur préoccupation. L'Evangile n'a rien méconnu, rien oublié de ce qui touche l'homme. Nourris de ses leçons, nous ne séparons point dans notre sollicitude ce que Dicu ne sépare point dans la sienne. Nous voyons avec douleur les afflictions morales et corporelles de tant de nos frères qui portent ici-bas la plus lourde part du travail commun, part devenue plus pesante encore par le développement même de l'industrie et de la civilisation. Nous ne croyons pas ces maux sans remèdes, et si la souffrance est imposée à tous les enfants de l'homme, la charité unie à la science peut pourtant quelque chose pour en alléger le fléau, sinon pour le détruire entièrement. L'Eglise y a sans cesse travaillé; à aucune époque, elle n'a perdu de vue le pauvre peuple, et plus que jamais, s'il est possible, à cause des maux nouveaux et étranges du monde, elle a ses yeux et son cœur sur les plaies de l'humanité. Nous attendons, nous devons attendre de la République, qu'elle emploira sa puissance au soulagement des misères du plus grand nombre de ses enfants.

Nous attendons d'elle aussi qu'elle prendrá sous sa protection les peuples qui out perdu leur nationalité par des conquêtes injustes que le temps n'a point ratifiées, et ces autres peuples qui, suivant de loin nos exemples, aspirent à leur affranchissement politique et moral. Les biens de la France sont ceux du monde entier, et la fraternité n'a point de frontières. Il faut qu'on ne nous accuse plus d'indifférence pour les tentatives généreuses qu'on ne nous soupçonne plus de connivence avec aucune oppression. Le nom de la France doit s'unir par toute la terre à celui de Pie IX, et faire tressaillir dans un même mouvement tous ceux qui soufirent, tous ceux qui espèrent, attendent la confédération dernière du genre humain sous une même loi de travail et d'amour.

Telle nous voulons la République française. Si les principes d'un pagnanisme à jamais éteint ne l'avenglent pas et si, d'une autre part, elle répudie l'héritage disloqué des pouvoirs finis, son avénement sera salué comme la réelle et première aurore des temps stables. Nous nous y confions sans peine: nous voyons tout autour de nous des signes de la raison publique qui commandent notre admiration. Puissent ceux qui en sont ou qui en deviendront les organes entendre la volonté de Dieu dans la volonté de leur siècle! Nous aspirons à être un de ces organes, fidèles échos de ce qu'il y a de bien et de vrai dans notre age. Nous nous présentons de nous-mêmes, sans être appelés, mais non pas sans droit; dans les occasions grandes et périlleuses, le dévouement fait le droit, s'il ne fait pas la vocation. Que ceux qui viennent de nous lire se consultent; qu'ils voient si nous répondons à leurs pensées. Il dé-pendra d'eux, par leur adhésion, de concourir au salut de l'Eglise et de la patrie s'ils estiment que nous pouvons les servir avec eux et avec nous.

Les catholiques de France ont déià fait de grands sacrifices dans les temps passes; comme si, par une sorte d'égoïsme sacré, en avant et non pas en arrière. Il y a changées! Par exemple, si notre projet passe-

d'ailleurs des moments solennels où plu que jamais la main gauche doit ignorer a qu'a donné la main droite. Nous faisons un appel à tous ; nous voulons que notre œuvre, loin de se resserrer entre un petit nombre de personnes riches et puissantes. soit une œuvre accessible au plus paure et commune à tous les catholiques qui sentent comme nous. Nous ouvrons, à cer effet, une souscription qui a communee 1 Paris au sein de la jeunesse catholique; non convious à y apposer leur nom tous ceux qu'un lien de confiance attache à nom, quelque part qu'ils soient, et si modique que puisse être la coopération matérielle qui doit représenter celle de leur com. Îl n'y a pas de petit écu ni de petit serice dans la cause de Dieu et de la France. Les deux sous de la rente O'Connell on affranchi la conscience de cent million d'hommes.

Le R. P. LACORDAIRE, L'alle MARET, OZANAM, DE COUX CHARLES SAINTE-FOI, LORAIN, DE LABAUME, J. P. TESSIER, IL GOURAUD."

## Le poete et son valet.

OU COMME ON FAIT SON LIT ON SE COUCHE.

Proverbe Républicain.

Le poète. Baptiste !-Le valet. Citoyen! Le poète. Qu'est-ce à dire? Comment me réponds-tu?-Le valet. Dam! je creyeis que depuis que nous avions la république tout le monde était citoyen.

Le poète. Sans doute . . . tout le monde et citoyen, en esset ... Mais il y a encore, Diez merci, des citoyens domestiques, et tu ne devrais pas oublier que je suis ton citoyen mite.
—Le valet. Ah! bah? et que signifie donc u mot : EGALITE, que monsieur a eu la bonte de faire insérer lui-même sur les drapeaux de h république.

Le poète. Il signifie que tu nies à me cire tout de suite mes bottes et à me brosser ma habit... voilà tout. Dépêche-toi, le gourenement m'attend .- Le valet. Ah! oui-dal et ce petit décret que monsieur a rendu hier! il

croit donc aussi que je ne le connais pas?

Le poète. Quel décret, imbécile?—Le rolet.

Celui-lu par lequel il est dit que tous less fraçais ações de 21 ans sont électeurs, et sous ceu de 25 éligibles.

Le poète. Eh bien? qu'as-tu à voir dasce décret?—Le valet. Parbleu! j'ai à y voir que j'ai 25 ans passés, et que par ainsi je suis élgible tout comme un autre.

Le poète. Insolent ! tu prétendrais t'assed sur les bancs de la représentation nationale! Le ralet. Pourquoi pas? la place est bonne. 25 f.s. per jour ? ça vaut mieux que d'être tomestique.

Le poète. Comment, drole, tu aurais l'anti-tion d'être un représentant du peuple ?-Lerlet. Tiens, puisque j'en suis, du peuple, est-ce que je ne le représenterais pas aussi bien que ceux qui n'en sont pas?

Le poète. Ah! juste ciel, où allons-neus!
Le volet. Dam! probablemeat où vous ross menez, monsieur; et je dis que nous imu

Le poète. Oui, mais rappelle-toi qu'il y1 aussi les droits du maître, et si tu veux que k te garde à mon service, tûche de ne pas les coblier.-Le valet (murmurant entre ses dente) Les droits du maître, les droits du maître!... il

faut voir !...
Le poète. Je crois que tu raisonnes ?-Lette lct. Oh! mon Dieu, pas du tout; mais en quand la loi sur l'organisation du travail sen